



**Section locale 4723**

Tél. : 514-340-2800 poste 3721

Fax 514-733-7970

Le 5 juillet 2013

A qui de droit :

**OBJET : Coupures, abolitions importantes de personnels d'environ 30 postes d'infirmières et Réorganisation des soins.**

Cette lettre est pour vous indiquer que le syndicat, SCFP, section locale 4723 représentant avec fierté la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes) est en désaccord avec les abolitions prochaines de 30 postes d'infirmières. Ces coupures sont le résultat de commandes de l'Agence de la santé et du Ministère de la santé pour atteindre un équilibre budgétaire de plus en plus périlleux.

Depuis plus de 13 ans, nous subissons des coupures dans nos effectifs par des réorganisations récurrentes aux 5 ans environ. Ces coupes touchent directement les soins aux bénéficiaires vulnérables en fin de vie. Maintenant nos effectifs sont au minimum et nous devons subir encore des coupures affectant les soins directs aux résidents.

Notre catégorie de travailleurs ( catégorie 1 ) est décimée depuis 13 ans. Les infirmières sont les plus touchées. Par exemple : Le ratio en longue durée infirmière / bénéficiaires est alarmant. Une infirmière pour 49 résidents, le jour, Une infirmière Aic pour 75 bénéficiaires, le soir. Une infirmière Aic pour 225 bénéficiaires, la nuit. Ceci affectera la qualité, la sécurité et la façon de donner les soins dans le futur à l'IUGM. Ça ne sera plus comme avant. Les coupures d'infirmières affecteront les 2 autres titres d'emploi de la catégorie 1 ( infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes ) en ajoutant des tâches à leur fardeau quotidien déjà lourd.

Ces coupures feront mal très mal. En tant que syndicat nous prenons une position dénonçant ces abolitions de postes avec l'accord de nos instances syndicales supérieures. Nous aurions aimé que ces coupures de personnel se fassent ailleurs que dans l'effectif infirmier déjà lourdement touché depuis des années. Malgré cette très mauvaise et terrible nouvelle, nous offrirons notre collaboration à l'employeur pour essayer de réduire au maximum les effets de ces coupes à blanc chez nos membres syndiqués affectés. En faisant respecter les articles de notre convention collective.

**En ces jours très sombres de notre histoire, veuillez accepter Mesdames, Messieurs et ceux qui liront cette lettre nos sincères salutations.**

**L'exécutif du SCFP , section locale 4723 représentant la catégorie 1 :**

**M. Benoit Piché, Président du SCFP 4723**

**Mme Lyne Masson, V-p inf. auxiliaire et agente de griefs**

**Mme Nathalie Horth, Trésorière et secrétaire générale**

**Mme Johane Harell, Agente en CSST et Directrice**

**M. José Cacérés, V-p infirmier**

**Copies conformes : Mme Marie-France Simard , Directrice générale, IUGM  
M. Jean-François Miron, Directeur ressources humaines et finances  
Mme Geneviève St-Onge , Relations de travail  
M. Alyre Boudreault, Directeur des soins infirmiers  
Mme Chantal Gariépy, Présidente du comité des résidents et famille à l'IUGM .**